

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 21

Artikel: Soignons nos yeux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soignons nos yeux.

La faculté d'accommodation de l'œil, consistant dans les changements qui s'opèrent dans la forme du cristallin, pour rendre la vision distincte, à des distances diverses, n'est pas la même pour tous les yeux ; elle est plus ou moins étendue pour chaque personne et diminue avec l'âge.

Il est important de ne pas dépasser une certaine limite dans l'accommodation, en s'efforçant, par exemple, de lire de trop près.

Un œil exempt de défauts, un œil normal doit nous permettre d'embrasser l'espace qui nous environne et de voir distinctement les objets les plus éloignés non moins que les objets voisins et ceux qui se trouvent dans l'intervalle, c'est-à-dire qu'il doit pouvoir s'accommoder à toutes les distances comprises entre l'infini et vingt-cinq centimètres environ. Cette dernière distance est celle à laquelle se trouvent, de nos yeux, des objets tenus à la main lorsque le bras est à demi plié.

Mais à mesure que nous vieillissons, tous nos organes perdent de leur élasticité et de leur souplesse. L'œil normal continue à voir nettement les objets très éloignés, mais les objets voisins qu'il voit nettement sont à des distances de plus en plus grandes. L'accommodation devient de plus en plus limitée. Lorsque les objets tenus à la main ne forment plus leur image sur la rétine, nous devenons *presbytes* (d'un mot grec qui signifie vieillard).

La presbytie augmente avec l'âge d'une manière régulière, à ce point qu'on peut préjuger l'âge d'un presbyte d'après la connaissance de la plus petite distance à laquelle il cesse de voir distinctement.

Dès que la presbytie est arrivée à un degré où elle devient une gêne, nous cherchons tout naturellement à la corriger. Nous avons recours à des verres lenticulaires convexes, pour venir en aide au cristallin et lui faire une partie de sa besogne. Ces verres donnent en effet un certain degré de convergence aux rayons ; le cristallin fait le reste. Avec le progrès de l'âge, nous prendrons des verres de plus en plus convexes ou, si l'on préfère, de plus en plus convergents.

Faut-il, ainsi que le conseillent certaines personnes, s'efforcer de voir avec des verres insuffisants, dans l'espoir de ralentir les progrès de la presbytie ?

Nullement. N'espérez pas rendre ainsi à vos yeux la faculté d'accommodation qu'ils ont perdue. La presbytie n'est pas une maladie, c'est une conséquence de l'âge. Terminons en disant qu'il n'y a pas d'inconvénient à porter continuellement les lunettes ; qu'il faut les rapprocher le plus possible des yeux : que le pince-nez présente sur les lunettes l'avantage de maintenir les verres très près des yeux ; qu'il est bon de se servir de verres teintés ou fumés, lorsque la lumière est trop vive ; lorsque la neige couvre la terre, lorsque le sol est naturellement très blanc ; enfin, lorsqu'on travaille à la lumière artificielle.

C'est épatant !

D'où vient donc ce verbe *épater*, et son participe employé adjectivement, *épatant*, dont les écoliers font une si grande consommation, pour exprimer le comble de l'étonnement et de l'admiration ?

Le dictionnaire de l'Académie ne donne *épaté* que dans ces deux phrases, *un verre épaté*, dont on a rompu le pied, *un nez épaté*, un nez gros, large et court. Mais le dictionnaire de Littré dit que, trivialement, *épater*, c'est faire tomber sur les quatre pattes, et figurément étonner, déconcerter. Littré ajoute, comme exemples : *Cette réponse l'a épaté, cela*

est épatant. Le savant philologue n'a cité, à l'appui de ces deux petites phrases, aucune autorité.

Dans son *dictionnaire de la langue verte*, M. L. Larchey cite le verbe *épater* et son participe pour *épatant* comme très populaires. De même pour *épate*, action *d'épater* quelqu'un, de l'étonner : *faire de l'épate*. Ces termes ne sont pas seulement très populaires, car on les emploie dans toutes les classes de la société. La valeur réelle du mot *épater* est *casser la patte ou le pied*. On épate un chien, on épate un verre ; l'expression figurée est *écraser, aplatis*. Dans cette phrase : *Je suis épaté*, on veut dire : Je suis étonné, ébahi, ahuri, aplati, etc... Les mots similaires sont : Surprenant, stupéfiant, abracadabrant, renversant, ébouriffant, etc... et tous les termes colorés du grand étonnement.

Avant de parler dans le monde le langage trivial qui a cours aujourd'hui, parmi toutes les couches sociales, on exprimait ainsi la même idée : Je tombe de mon haut ; je suis confondu ; je n'en reviens pas.

C'est seulement en 1867, croyons-nous, au moment de l'Exposition, que cette fameuse expression : *c'est épatant !* a pris naissance. A cette époque, en effet, on chantait dans les cafés-concerts une ineptie dont voici à peu près le refrain :

Oh ! c'est épatant !

Il a des plumes, plumes, plumes,

Il a des plumes, plumes, plumes,

Il a des plumes de paon !

Malheureusement ce style par trop imagé entre de plus en plus dans le langage usuel des gens du monde, de ce qu'on appelait autrefois la *société polie* ; il s'impose même à la prude Académie : la réaction n'est plus possible, là comme ailleurs.

La mermitta dâo Grand Conset.

— Eh bin, Samuïet, vuaiquie ton névâo qu'est revenu dè pè lo Grand Conset, paraît que l'ont fini po stu iadzo.

— Vâi, Abran, l'est revenu dévânt hiai.

— Et que dit-te dè bon ? On dit que l'ont décidé d'eimprontâ dou miliions, que cein va no fèrè vôtâ onco on iadzo.

— Eh ! que vâo-tou ! on ne pâo rein avoué rein, et quand on a pas dè quiet, on est bin d'obedzi d'eimprontâ.

— Tot parâi, dou miliions, cein fâ 'na rude somma !

— Cein fâ dou ceint iadzo dix millè francs.

— Dèu ceint iadzo dix millè francs ! T'escarfaillâite pas ! Mâ que dâo diablio vont-te fèrè dè tot cein ? Quand peïnso que Dzozon a z'u po dix millè francs la mâison à l'assesseu avoué lo courti, lo Recocopi, lo prâ Verdon, lo bou dâi Riettès et tota la Truffiâire, on porrâi atsetâ la mâiti dâo canton dè Vaud avoué ceint que vont eimprontâ ?

— Eh bin portant y'eïn a que tràovont que n'est pas pi prâo.

— N'ia pas moïan ! Adon porquie ont-te fauta dè tant d'arzeint ? kâ mè seimblie que lè z'impoû qu'on pâïè dussont fèrè on rudo bet, sein comptâ lè moué dè terra que lo voyer fâ misâ su la route.

— Eh bin, que vâo tou que tè diéssô ! On ein sâ